

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

04

2023

33

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 08 juin 2023  
Convocation du : 01 juin 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 16  
Votants : 23

L'an deux mille vingt-trois, le huit juin à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

**Administration Générale : Remplacement du délégué suppléant représentant la commune au Conseil d'Administration du collège Louis Armstrong**

Présents : Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Sylvie Caillet, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Patrick Tholon, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Sophie Gaguin, Harris Reneman, Anne Le Guyader, Nathalie Thimel-Blanchoz.

Représentés :

Laurence Rouquette a donné procuration à Sylvie Caillet  
Sébastien Renevier a donné procuration à Christine Perez  
Philippe Casamayor a donné procuration à Philippe Maillez  
Jean-Pierre Cottaz a donné procuration à Nathalie Thimel-Blanchoz  
Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon  
Bertrand Vermorel a donné procuration à Caroline Terrier  
Jean-Marc Curtet a donné procuration à Sergio Mancini

Absents :

Cyril Langelot, Elodie Brelot, Franck Longin, Anne-Sophie Rampon

Secrétaire de Séance : Sergio Mancini

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-33, L.2122-25 et L.5211-7,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 juin 2020 N° 03-2020-20 portant sur la désignation des délégués ou représentants de la Commune aux différents organismes extérieurs suite à l'installation du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 novembre 2021 N° 07-2021-47, portant sur la désignation des délégués ou représentants de la commune aux différents organismes extérieurs,

Afin de mieux répartir les représentants de la commune dans les organismes extérieurs, il est nécessaire de modifier le délégué suppléant au collège Louis Armstrong.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner Monsieur Lionel Chevrolat en tant que délégué suppléant au sein du Conseil d'Administration du collège Louis Armstrong en remplacement de Monsieur Franck Longin.

Le Conseil Municipal, Ouï les explications du rapporteur, A L'UNANIMITE

**DESIGNE** Monsieur Lionel Chevrolat

En tant que délégué suppléant au sein du Conseil d'Administration du collège Louis Armstrong.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Le Maire,  
Caroline TERRIER